

---

**De:** OLIVEIRA F CGT TOKHEIM <cgt.tokheimtrappes@hotmail.fr>  
**Envoyé:** jeudi 27 février 2014 14:39  
**À:** Bertrand LEPICARD  
**Cc:** dias > Dias tonio; SERGIO DIAS SERGIO DIAS; Tokheim > LEROY JM; Bastien > Marrianelli; Pascal LEGRAND; Gérald PETERSCHMITT; TABARD JACQUES; Ifet YAZICI-LIBBRECHT; Frederic CANLER; Gilles ISLER; sylviane.robertin@direccte.gouv.fr; dd-78.inspection-section04@direccte.gouv.fr  
**Objet:** Grave dysfonctionnement au CE grand paris  
**Pièces jointes:** Courrier-mp-Oliveira-Lepicard-21.01.2014.pdf; REPONSE A LA CGT ET INSPECTION DU TRAVAIL.pdf

> Monsieur,

>  
>  
>

> Vous avez déclaré lors de la réunion du CE du 25 février 2014 que vous  
> ne pouviez annexer les documents que je vous avais remis en mains  
> propres lors de la réunion du 21 janvier 2014 au PV - à savoir un  
> courrier qui est personnellement adressé avec des pièces jointes (pour  
> mémoire je vous mets ce document en pièce jointe), car je ne les avais  
> prétendument pas laissé en votre possession à la fin de la réunion.

>  
>  
>

> Or, vous avez annexé ce courrier et ses pièces jointes à votre  
> courrier adressé à M. Canler en date du 27 janvier, que vous intitulez  
> "REPONSE A LA CGT ET INSPECTION DU TRAVAIL" et que vous avez envoyé  
> par mail à tous les membres le 27 janvier 2014 à 21h56 (voir en pièce  
> jointe, à partir de la page 10), ce qui montre bien que vous les aviez en votre possession.

>  
>  
>

> Vous avez transmis le PV de la réunion du 21 janvier 2014 et l'ordre  
> du jour de la réunion suivante (25 février 2014) à l'ensemble des  
> membres, le Samedi 22 février 2014 à 9h52 par mail. Dans ce PV, sur  
> les questions 13 et 14, vous avez rapporté des propos faux entre  
> guillemets et des éléments très orienté sortis de leur contexte. Lors  
> de la réunion du 25 février dernier, nous vous avons signalé, ainsi qu'au président de la séance, M.  
> Gilles Isler, votre interprétation à charge très orientée des propos  
> tenus lors de la réunion de janvier.

>  
>  
>

> De plus, alors que vous nous aviez nommément accusés lors de la  
> réunion de janvier - M. Marianelli, Mme Yazici et moi-même - de  
> soustraction frauduleuse de documents comptables et entrave à l'action  
> du CE et pris une résolution avec l'ensemble de la délégation FO pour  
> un dépôt de plainte à notre encontre, ces éléments ne sont pas  
> mentionnés sur le PV que vous nous avez transmis.

>  
>

- > Nous attendons vos rectifications sur le PV, et nous vous demandons,
- > en tant que secrétaire du CE, de retranscrire fidèlement et sans
- > partialité les propos tenus lors des réunions.
- >
- >
- >
- > Tout ceci démontre votre mauvaise foi manifeste et soulève des
- > questions quant à cette démarche.
- >
- >
- >
- > Cordialement,
- >
- >
- >
- >
- >
- > Fernando Oliveira
- >
- > Elu titulaire CGT au CE
- >
- > DSC CGT TOKHEIM

Cliquez

<https://www.mailcontrol.com/sr/6Ohq9HEd6gPWQxILzJ5p9!xDEgoL3VsTf1vrNKwAFfbxQ4o+Y5geVoBH0s8bjp0Q7Als8rFkfcZM3RJnp4xcUQ==> pour signaler ce message comme étant un SPAM.